



TOUT-E-S LES CITOYEN-NES MOBILISÉ-ES POUR LE RETRAIT

Depuis le 19 janvier dernier, la population ne cesse de démontrer sa très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites du gouvernement à travers les grèves, les manifestations mais aussi la pétition en ligne qui a atteint un million de signatures. Au fil des semaines, les sondages démontrent également une hausse de ce rejet massif puisque dorénavant, plus de 7 français sur 10 et 9 travailleurs et travailleuses sur 10 se disent opposés au projet de réforme.

A l'instar de l'intersyndicale nationale, l'intersyndicale de Mayotte ((UI-CFDT, UD-FO, CFE-CGC, FSU, CGT-Ma, SUD-Solidaire, Unsa)) appelle à une nouvelle journée de manifestations et de grève, **le mercredi 15 mars**, jour de la commission mixte paritaire, moment important du calendrier parlementaire. Elle appelle toute la population à continuer la mobilisation et les actions, encore plus massivement pour dire non à cette réforme injuste et brutale. Ne lâchons rien et continuons à exiger :

- Le renoncement du gouvernement au report de l'âge **légal** de la retraite de **62 à 64 ans** et à l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation ;
- L'application du taux et du plafond de la sécurité sociale de droit commun sur les calculs de pensions, pour une retraite digne ;
- Ouverture des droits aux régimes complémentaires de retraite (IRCANTEC, AGIRC-ARRCO) ;
- L'application du code de la sécurité sociale ;
- L'application du SMIC de droit commun et en finir avec les discriminations ;
- Extension des conventions collectives nationales ;
- Alignement de l'indexation des salaires à 53% pour finir avec les disparités de traitement ;
- Application du droit commun sur les minima-sociaux (**allocations familiales, logement, rentrée scolaire, ASPA, AAH, RSA, prime d'activité, ...**) ;
- La revalorisation de la carrière des anciens agents de l'Ex-fonction publique locale de la CDM en reprenant en compte leur ancienneté générale de services (AGS) ;
- Reprise de la totalité de la carrière des énergiciens de Mayotte par la Caisse Nationale de retraite des IEG (CNIEG) ;
- Harmonisation des pensions des agents de la FP ;
- Le maintien de la bonification outremer ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite.

Tous-tes concerné-es, tous-tes- mobilisé-es.

Rendez-vous le mercredi 15 mars 2023

Place de la république à Mamoudzou à 09h00